

Le secteur de psychiatrie infanto-juvénile du XIVème arrondissement en grève

3 avril 2014

HALTE A LA LOGIQUE IN-HOSPITALIERE EN PSYCHIATRIE

DEFENDONS LES DROITS DES PATIENTS AUX SOINS DE SECTEUR

Le secteur de psychiatrie infanto-juvénile du 14^{ème} arrondissement a évolué depuis 40 ans, en privilégiant le travail en petites unités réparties sur l'arrondissement. Il fonctionne actuellement autour de 3 structures distinctes :

L'Unité Petite et Jeune Enfance dans l'hôpital Sainte-Anne, pour les 0-6ans

Le Centre Médico-Psychologique rue du Père Coentyn, pour les 6-12ans,

Le centre Médico-psychologique rue de Ridder, pour les adolescents.

Le secteur de psychiatrie infanto-juvénile du 14^{ème} arrondissement de Paris est actuellement menacé dans l'exercice de ses missions auprès des enfants et des familles dont il a la charge.

Un projet de regroupement des sites de consultation du 14^{ème}, nommé « *Projet Nouvel IPP Centre Référence Enfance* » est en cours, piloté par l'administration de l'Hôpital Sainte-Anne. Cette dernière veut imposer un déménagement dès juillet 2014 sans aucune concertation ni réflexion préalables autour d'un projet médical de soins.

La répartition actuelle en petites structures à « taille humaine » aide à assurer au quotidien les missions de secteur dans les meilleures conditions.

Le maillage institutionnel de proximité avec les écoles, les services médico-sociaux et les différents professionnels de l'enfance, construit avec le temps, permet une articulation des soins au plus près des besoins des enfants et de leurs familles. Les évolutions cliniques et l'augmentation de la demande rendent indispensable son renforcement.

La réalisation du projet Centre Référence Enfance, avec concentration des soins de secteur sur un même lieu, l'ancien Institut de Puériculture Boulevard Brune, va provoquer, outre la suppression de nombreux emplois, une régression vers des soins hospitalo-centrés, plus impersonnels et indifférenciés, plus difficiles d'accès pour des enfants en voie d'autonomisation.

Ce projet constitue une nouvelle attaque de la sectorisation psychiatrique en France et de l'articulation des soins avec la cité.

HALTE AU DEMANTELEMENT!!

POUR LE MAINTIEN DES CENTRES MEDICO-PSYCHOLOGIQUES INFANTO-JUVENILES du 14ème

REJOIGNEZ LE COLLECTIF 14 !

Signez la pétition pour la défense des pratiques de secteur et des patients.

Retrouvez notre actualité
sur: <http://collectif-14.e-monsite.com/>

Soutenu par le syndicat

